

Quand les élus Les Verts de la Métropole de Lyon exportent la pollution plutôt que la combattre

29 mai 2024

La Métropole de Lyon gère un parc de plusieurs milliers de véhicules et doit entretenir et renouveler ce parc afin de maintenir un service de qualité. **Les véhicules désaffectés du service public font alors l'objet d'une vente auprès des particuliers et des professionnels** dans le cadre d'une procédure de cession à titre onéreux.

Lors de la dernière vente de véhicules légers appartenant à la Métropole de Lyon, nous avons interrogé le président de la Métropole de Lyon sur **l'absence d'information du classement Crit'Air des véhicules concernés**. C'est une donnée essentielle puisque pour rappel, la majorité Verte/Gauche de la Métropole de Lyon a décidé d'interdire dans la zone à faible émission l'usage des véhicules jusqu'au crit'air 2 inclus !

Mais quand il s'agit de soi-même, le respect de ses propres convictions devient plus hasardeux. Et finalement **les mêmes élus qui considèrent que ces véhicules sont polluants jusqu'au crit'air 2 ont voté pour les remettre sur le marché de l'occasion**. La Métropole vous vend un véhicule mais vous interdit de l'utiliser sur son territoire !

Plus que le vote, c'est l'explication donnée par la vice-présidente Zémorda Khelifi qui laisse pantois. Si elle justifie l'exclusion de ces voitures dans la ZFE qui est une zone dense, selon elles ces voitures peuvent aller polluer plus loin ou même à l'étranger car les zones sont moins denses. Il est vrai qu'il n'y a pas de ZFE. Notre groupe exprime sa désapprobation complète avec un tel raisonnement qui démontre encore une fois l'inadaptation des choix dogmatiques de la majorité en place.

Philippe COCHET, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Sophie BLACHÈRE**, conseillère régionale | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron | **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon | **François-Noël BUFFET**, sénateur | **Carole BURILLON**, conseillère municipale du 3e arrondissement de Lyon | **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune | **Claude COHEN**, conseiller métropolitain | **Doriane CORSALE**, 1^{ère} adjointe de Saint-Priest | **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire | **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon | **Catherine DUPUY**, 1^{ère} adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOUSSI**, adjointe de Saint-Priest | **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp | **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-bains | **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller municipal de Vénissieux | **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain | **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain | **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain | **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine | **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain | **Clotilde POUZERGUE**, maire déléguée d'Oullins Pierre-Bénite | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, maire de Francheville | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'étoile | **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, maire de Rillieux-la-Pape